


# Rimuron

Herbicide

## Herbicide de post-levée pour la culture du maïs et des pommes de terre.

<b>Produit</b>	Rimuron est un granulé à disperser dans l'eau (WG) et contient 25 % rimsulfuron. (W-7565)
<b>Cultures</b>	Grande culture (F)
<b>Spectre d'efficacité</b>	<p><b>Bonne efficacité:</b> vulpin, repousses de céréale, repousses de tournesol, repousses de colza, sétaire, panic pied-de-coq, digitale sanguine, pâturin annuel, chiendent, agrostide jouet-du-vent, moutarde des champs, amarante, mercuriale, radis ravenelle, capselle bourse-à-pasteur, ortie royale, alchémille des champs, matricaire, renouée amphibie, ortie brûlante, gaillet, séneçon commun, dent-de-lion, myosotis, stellaire intermédiaire, vesce.</p> <p><b>Efficacité satisfaisante dans de bonnes conditions:</b> souchet comestible, dactyle, laiteron des champs, menthe des champs, tussilage, petite ciguë, renouée persicaire, renouée des oiseaux, pensée des champs.</p> <p><b>Efficacité insuffisante:</b> chardon des champs, liseron des champs, rumex, chénopode blanc, arroche étalée, renouée liseron, véronique, fumeterre, morelle noire, plantain lancéolé.</p>
<b>Emploi grandes cultures (F),</b>	<p><b>Maïs:</b> 30-40 gr/ha + Codacide 1-2 lt/ha, contre <i>dicotylédones annuelles millets, monocotylédones annuelles [ray-grass y compris]</i>. Application: Stade 12-16 (BBCH). Traitement fractionné aussi possible: 2 x 20 g/ha + Codacide 1-2 lt/ha par culture et par année avec un intervalle de 7 - 14 jours. Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions du service d'homologation.</p> <p><b>potatoes de consommation et fourragère:</b> 40 gr/ha + Codacide 1-2 lt/ha, contre <i>dicotylédones annuelles millets, monocotylédones annuelles</i>. Application: Stade 12-16 (BBCH). Application: Stade 11-19 (BBCH). Traitement fractionné aussi possible: 2 x 20 g/ha + Codacide 1-2 lt/ha par culture et par</p>

	<p>année avec un intervalle de 7 - 14 jours. Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions du service d'homologation.</p> <p>Sélectivité: Rimuron, appliqué selon le mode d'emploi, est sélectif envers le maïs. Les variétés internationales suivantes peuvent mal réagir aux herbicides: Aabsolut, Bielik, Cladio, EE3315, Fjord, Golduval, GZ Aldera, Kluni cs, Nathan, Nescio, Prinz, Rival, SM51.135, Tango. Ne pas traiter le maïs doux et le maïs de multiplication. Ne pas traiter une culture ayant souffert du gel, de la bise, d'eau stagnante, de sécheresse, de carences nutritives ou toute autre cause. Traiter uniquement des plantes sèches et par température favorisant la croissance (max. 22°C). Après d'importantes précipitations, attendre 2-3 jours pour que la couche de cire se reforme.</p>
<p><b>Mode d'action</b></p>	<p>Le Rimsulfuron appartient à la famille chimiques des sulfonylurées. Il est absorbé par les feuilles et légèrement par les racines. Rimuron est rapidement véhiculé dans toute la plante. Sur les plantes sensibles, il inhibe l'enzyme indispensable pour la formation d'importants acides aminés. Il s'ensuit un arrêt immédiat de la croissance dans les points de végétation des racines et des bourgeons. Par la suite, un processus de dépérissement pouvant s'étendre sur plusieurs semaines est déclenché.</p> <p>Certaines mauvaises herbes restent nanifiées. Par contre, cette matière active est rapidement métabolisée dans les céréales. Dès l'application, il n'y a plus de concurrence nutritionnelle entre les mauvaises herbes et les cultures traitées. La meilleure et la plus rapide efficacité est atteinte par traitement sur de petites mauvaises herbes en forte croissance.</p>
<p><b>Préparation de la bouillie</b></p>	<p>Préparation de la bouillie: verser le produit directement au travers du tamis dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie.</p> <p><b>Mélanges:</b> En cas d'utilisation en combinaison avec d'autres produits, suivez toujours les instructions sur l'étiquette des produits partenaires.</p> <p><b>Protection des utilisateurs:</b> Préparation de la bouillie: Porter des lunettes de protection ou une visière</p>
<p><b>Rotation des cultures</b></p>	<p>Les parcelles traitées avec Rimuron ne subissent aucune restriction après une récolte normale. Lors d'une interruption</p>

	prématurée de la culture, il est possible de remettre en place du maïs.
<b>Classement</b>	<p>Attention</p>  <p>P102 Tenir hors de portée des enfants.          EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.          H319 Provoque une sévère irritation des yeux.          H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.          SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.</p>
<b>Comportement dans l'environnement</b>	Eviter le contact du produit avec les eaux. Le produit est homologué par l' OSAV. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
<b>Emballage</b>	100 gr.
®	
<b>A Observer</b>	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 16.10.23/RH/PM/LG0000